INITIALES DU MAIRE
E.R.
12678-2018
INITIALES DU DIR. GÉN. / SEC.-TRÉS

N° de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le lundi 27 août 2018 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège no 2 Monsieur Marc Grenier
Siège no 3 Monsieur Pier-Luc Gilbert
Siège no 4 Madame Myrianne Poulin
Siège no 6 Madame France Bégin

Messieurs Michel Gosselin, conseiller au siège numéro 1 et Jonathan Pépin, conseiller au siège numéro 5, sont absents.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur Éric Rouillard.

Madame Edith Quirion, directrice générale / sec.-trés, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Eric Rouillard, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

123429-08-2018 **Il** est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 7 : Autres items :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LÉGISLATION

3. LES ENTREPRISES J.R. BOUCHER & FILS :

   3.1 QUITTANCE GÉNÉRALE ET FINALE
   3.2 OUVERTURE – RUE DES ÉPINETTES

AQUEDUC – ÉGOUT – ORDURES

4. ENREGISTREMENT DES DÉBITS DE NUIT

TRAVAUX PUBLICS

5. RÉFECTION ET PAVAGE RUE ST-THOMAS :

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

N° de résolution ou annotation

5.1 SOUMISSION : CONCASSÉ
5.2 LABORATOIRE – COMPACTION CONCASSÉ / PAVAGE

6. ACHAT D'ABRASIF

7. AUTRES ITEMS

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. LES ENTREPRISES J.R. BOUCHER & FILS :

3.1 QUITTANCE GÉNÉRALE ET FINALE

123430-08-2018 **Considérant** qu'un acte de vente a eu lieu par la Corporation Municipale de la Paroisse de Saint-Benoît Labre à Les Entreprises J.R. Boucher & Fils Ltée, suivant acte reçu devant Me Claude Mathieu, notaire, le 26 août 1987, publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Beauce, sous le numéro 382 521 ;

Considérant que la vente a été faite pour la somme de seize mille deux cent trente-deux dollars et cinquante sous (16 232.50 $) dont la municipalité a reconnu avoir reçu comptant la somme de huit mille cent seize dollars et vingt-cinq sous (8 116,25 $) dont la quittance a été faite pour autant lors de la signature de l'acte ;

Considérant que l'acheteur s'est engagé et s'est obligé à payer à la municipalité le solde de prix de vente au montant de huit mille cent seize dollars et vingt-cinq sous (8 116,25 $) en un (1) versement unique qui devenait dû et exigible dans un (1) an de la date de signature de l'acte de vente ;

Considérant que ladite hypothèque n'a jamais été quittancée ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de St-Benoît-Labre reconnaît avoir reçu toute somme due aux termes de l'acte décrit en préambule et consent à la radiation de l'inscription de toutes hypothèques en garantie et de la clause résolutoire ; d'autoriser le maire, Eric Rouillard et la directrice générale / secrétaire-trésorière, Edith Quirion à signer l'acte de quittance générale et finale.

3.2 OUVERTURE - RUE DES ÉPINETTES

123431-08-2018 **Considérant** qu'il est nécessaire d'ouvrir au public une nouvelle section de la rue des Épinettes afin de desservir le lot 4 698 864;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pier-Luc Gilbert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de décréter l'ouverture publique de la rue nommée « des Épinettes » connue comme étant en rose (lot 5 886 404) sur le plan-projet produit par madame Marie-Andrée Gallant, arpenteur-géomètre et faisant partie intégrante de la présente résolution; de mandater madame Marie-Andrée Gallant, arpenteur-géomètre pour les demandes de lots distincts au cadastre.

N° de résolution ou annotation

4. ENREGISTREMENT DES DÉBITS DE NUIT

123432-08-2018 **Considérant** que la consommation journalière en eau potable a augmenté considérablement depuis le début de l'année 2018 ;

Considérant que le réseau d'aqueduc a été investigué en mai dernier, et ce, sans résultat concluant ;

Considérant que l'ajout du rapport de nuit sur le système informatique de l'usine de filtration faciliterait le travail de la gestionnaire de la production et la distribution de l'eau potable en recherche de bris d'aqueduc ;

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier la programmation de l'automate à l'usine de filtration afin d'y ajouter le rapport des débits de nuit pour la somme de mille cinq cents dollars (1 500 $), taxes en sus incluant ladite programmation du rapport dans l'automate, la conception du rapport et l'implantation par le technicien d'Automatisation JRT Inc.

5. RÉFECTION ET PAVAGE RUE ST-THOMAS

5.1 SOUMISSION : CONCASSÉ

123433-08-2018 **Considérant** que le conseil municipal a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture de matériaux en vrac – concassé pour le projet de réfection et de pavage de la rue St-Thomas ;

Considérant que la municipalité a reçu une seule soumission à savoir :

- Giroux et Lessard : 71 312,13 $, transport et taxes incluses ;

En conséquence, il est proposé par madame Myrianne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la soumission conforme de Giroux et Lessard pour la fourniture de matériaux en vrac – concassé au montant de soixante et onze mille trois cent douze dollars et treize sous (71 312,13 $).

5.2 LABORATOIRE – COMPACTION CONCASSÉ / PAVAGE

123434-08-2018 **Considérant** que le conseil municipal a procédé à une recherche de prix pour les services professionnels d'un laboratoire dans le cadre du projet de réfection et de pavage de la rue St-Thomas ;

Considérant que la municipalité a reçu deux propositions conformes à savoir :

- Englobe corp. : 8 756,50 $, taxes incluses ;
- ABS : 9 058,31 $, taxes incluses ;

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la proposition du laboratoire Englobe corp. pour la fourniture de services professionnels au montant de huit mille sept cent cinquante-six dollars et cinquante sous (8 756,50 $).

6. ACHAT D'ABRASIF

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4576 — M-103

INITIALES DU MAIRE
E.R.
12681-2018
INITIALES DU DIR. GÉN. / SECR.-TRÉS.

123435-08-2018
N° de résolution ou annotation

Il est proposé par madame Myrianne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser monsieur Richard Giroux, chef d'équipe, à procéder aux achats suivants :

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	QTÉE	UNITÉ	PRIX	TOTAL
Giroux et Lessard	AB-10	1 100	tonnes	7,75 $	8 525,00 $
Giroux et Lessard	CG-14	400	tonnes	7,85 $	3 140,00 $
Sebci	Traitement liquide Xtragrip	1 500	tonnes	8,087 $	12 130,50 $
Total :					23 795,50 $

7. AUTRES ITEMS

Aucun point n'est ajouté.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE

123436-08-2018 **Il** est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 19 h 45.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Eric Rouillard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.

ERIC ROUILLARD, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.